



Date de convocation

Le 5 Septembre 2022

Date de publication

Le 5 Septembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le seize Septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLLEN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MARTIN Florence, HUBERSON Marie-Pierre, BLONDEL Sylvie, et TREHET Laurent

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2022 - 5.3 - 54 - LUTTE CONTRE LES ESPECES NUISIBLES

Vu la loi N°2016-41 du 26 janvier 2016, article 57 du code de la Santé Publique,

Vu le courrier en date du 29-7-2022 du Préfet relatif à la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- nomme Monsieur Benoît ROUGEOLLE référent sur le sujet de la lutte contre les espèces nuisibles à la santé à la surveillance et la lutte contre les ambrosies, les chenilles urticantes et la berce du Caucase.

Voté à l'unanimité.

En mairie, le 28 Septembre 2022

Le Maire,

Hubert LECARPENTIER

